



SPGP

# Société Privée de Gestion de Patrimoine

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Euro Rendement Réel (Part D) - ISIN FR0010114879

Cet OPCVM est géré par la SPGP

### Objectifs et politique d'investissement

Le fonds « Euro Rendement Réel », de classification « obligations et autres titres de créances libellés en euro », est un fonds coordonné obligataire moyen terme. Il a pour objectif de valoriser ses actifs de façon régulière, et d'offrir aux porteurs de parts un rendement global supérieur aux emprunts d'Etat à 10 ans.

L'indicateur de référence du fonds est le taux de l'OAT 10 ans (Obligations Assimilables du Trésor : ce sont les obligations d'un emprunt lancé par le trésor public, à partir d'un calendrier préétabli, afin de financer les emprunts d'Etat).

Le fonds a pour objet la gestion d'un portefeuille constitué principalement d'obligations françaises et étrangères de la zone Euro libellées en Euro (50% minimum des encours du fonds) et complété le cas échéant, par des fonds obligataires libellés en euro.

Le gérant peut investir également sur les différentes classes d'actifs : obligataires, convertibles, TCN et autres OPCVM... Les obligations convertibles ne sont assimilables aux titres « obligations et autres titres de créance » que dans la limite de 20% de l'actif de l'Opvc.

La sélection des titres suit une démarche de sélection, valeur par valeur, dite de « bond picking ». Les critères d'investissement sont dictés en priorité par les rendements actuariels offerts, la qualité de signature n'interviendra qu'en second lieu dans le choix de l'investissement.

Le processus de sélection des signatures est conduit par la recherche permanente du couple rendement/risque, avec un potentiel de retour sur l'investissement réalisé. A ce titre, une attention particulière sera portée à l'analyse du risque de crédit de l'entreprise et à la notation des agences de rating en plus de l'analyse financière fondamentale de l'action sous-jacente, sans fixation d'une limite basse de notation si la société est notée.

Afin de limiter la volatilité du fonds, la duration globale du portefeuille n'excèdera pas 5 ans. Le fonds est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt de 1 à 6.

Le fonds peut investir, dans la limite de 10% maximum de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen conformes à la Directive de classification « diversifiés », « monétaires euro », « obligations et autres titres de créance libellés en euro », « obligations et autres titres de créance internationaux » ainsi qu'en fonds alternatifs, ou fonds de fonds alternatifs, afin de diminuer la volatilité globale des investissements tout en contribuant au lissage de l'évolution de la valeur liquidative du fonds.

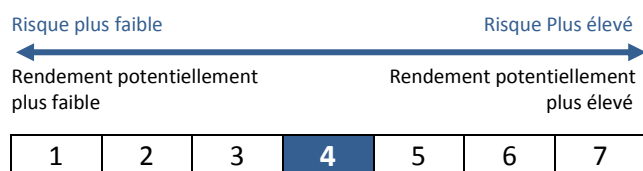
Les dérivés sont utilisés uniquement dans un but de couverture du risque de taux ou de signature (notamment par l'utilisation d'options de taux et de swaps de signature). Ils permettent par ailleurs d'intervenir rapidement notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions/rachats ou en cas de circonstances particulières comme les fluctuations brutales des marchés.

La part D du fonds distribue ses revenus.

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans les 2 ans suivants leur souscription. La durée de placement conseillée est de 3 à 5 ans.

La valeur liquidative est quotidienne chaque jour d'ouverture de la bourse de Paris, non férié en France. L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur simple demande chaque jour de valorisation avant 11h (Paris) et le rachat est exécuté sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture soit du jour de réception de l'ordre sans préavis, soit du 2<sup>ème</sup> jour ouvré suivant la réception de l'ordre avec préavis. Le règlement a lieu soit le 2<sup>ème</sup> jour ouvré suivant la réception de l'ordre sans préavis, soit le 4<sup>ème</sup> jour ouvré suivant avec préavis.

### Profil de risque et de rendement



L'exposition aux obligations « spéculatives » explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie (niveau 4 de l'indicateur).

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée, le classement de l'OPCVM étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse (1) du tableau ci-dessus ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques non pris en compte intégralement dans l'indicateur, auxquels l'OPCVM peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

**Risque de crédit** : Il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. Ce risque est accru du fait des investissements en titres spéculatifs dont la notation est basse ou inexistante.

**Risque de liquidité** : Le fonds investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marchés peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

**Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du portefeuille du fonds.

**Risque opérationnel** : il représente le risque de défaillance ou d'erreur au sein des différents acteurs impliqués dans la gestion et la valorisation du portefeuille du fonds.

**Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme** : L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché sur le portefeuille du fonds.

## Frais

Les frais et commissions couvrent les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant et après investissement

Frais d'entrée		2% TTC* max.
Frais de sortie	- Avec respect du préavis minimum de 3 jours ouvrés ou des rachats inférieures ou égale à 500 parts	0% TTC*
	- Sans respect du préavis	1% TTC*

### Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

Frais courants	1,33% TTC* de l'actif net moyen
----------------	---------------------------------

### Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	20% TTC* par an au-delà de la performance de l'OAT 10 ans
---------------------------	---

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital à l'entrée avant que celui-ci ne soit investi et à la sortie avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués. L'investisseur peut contacter son conseiller ou son distributeur afin d'obtenir le montant effectif des frais d'entrée.

Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2010. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les frais de performance et les frais de transaction sauf si des frais d'entrée ou de sortie sont payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Les frais de performance prélevés sur l'exercice précédent, clos en décembre 2010, sont de 0,99% de l'actif net moyen. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

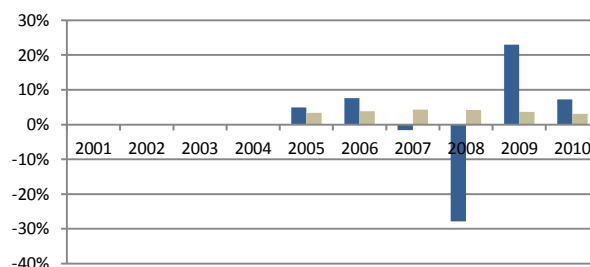
\*TTC si TVA due

Pour de plus amples informations sur les frais, charges et modalités de calcul de la commission de performance, veuillez vous référer au prospectus (pages 7, 8 et 9) qui est disponible auprès de SPGP ainsi que sur le site internet [www.spgp.fr](http://www.spgp.fr)

## Performances passées

Performances annuelles	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Euro Rendement Réel (part D)					4,9%	7,6%	-1,6%	-27,8%	23,0%	7,2%
Taux de l'OAT 10 ans					3,4%	3,8%	4,3%	4,2%	3,6%	3,1%

- Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.
- La part D du fonds a été créée le 22 septembre 2004.
- Les performances affichées ont été calculées en EURO et incluent pour la part D du fonds la distribution du dividende éventuel.
- Les taux de l'OAT 10 ans ne sont pas capitalisés.



■ Euro rendement Réel (Part D) ■ Taux de l'OAT 10 ans

## Informations pratiques

Nom du dépositaire: SOCETE GENERALE

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM : De plus amples informations sur l'OPCVM : copie de son prospectus, de son dernier rapport annuel et de tous documents périodiques ultérieurs, rédigés en français, sont disponibles gratuitement auprès de SPGP - 142, boulevard Haussmann - 75008 PARIS - ainsi que sur le site internet [www.spgp.fr](http://www.spgp.fr)

Le prospectus pour la Suisse, les informations clés pour l'investisseur, le règlement, les rapports semestriel et annuel, peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds, Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, 1204 Genève, Suisse, Tél. +41 22 705 11 77, Fax: +41 22 705 11 79, web : [www.carnegie-fund-services.ch](http://www.carnegie-fund-services.ch). Le service de paiement est la Banque Cantonale de Genève, 17 Quai de l'Île, 1204 Genève, Suisse. Les dernier prix des parts sont disponibles sur [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com).

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est disponible auprès de SPGP (Tél : +33 1 56 59 63 63) ou sur le site Internet: [www.spgp.fr](http://www.spgp.fr) et les sites internet d'informations financières.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts d'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel.

La responsabilité de SPGP ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet [www.spgp.fr](http://www.spgp.fr)

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.  
SPGP est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.  
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/10/2011.